

Contrat de souscription au « PASS Liberté »

Ce service est disponible uniquement par prélèvement automatique.

Je possède déjà une carte Ginko Mobilités et je souhaite y charger un « PASS Liberté »

Indiquez votre numéro de carte Ginko Mobilités :

OU

Je ne possède pas de carte Ginko Mobilités et je souhaite l'obtenir en souscrivant au « PASS Liberté »

Joignez une photocopie de pièce d'identité, une photo et 4€ pour la création de votre carte.

Titulaire de l'abonnement

Mme M.

Nom*

Prénom*

Date de naissance*

Bat. Étage Appt

Adresse*

Code postal*

Commune*

Téléphone*

Mail*

* Champs obligatoires

Signature obligatoire du titulaire de l'abonnement

Fait à

Le

Déclare l'exactitude des renseignements donnés et avoir pris connaissance des règles d'utilisation.

Un justificatif d'achat est envoyé automatiquement par mail au début de chaque mois

Je souhaite recevoir un justificatif d'achat par courrier (frais de gestion mensuels = 1 €)

Prélèvement automatique

Mandat de prélèvement SEPA pour un paiement récurrent/répétitif.

à remplir et signer + joindre un RIB sans agraffer + copie pièce d'identité du titulaire du compte

En signant ce formulaire de mandat, j'autorise Keolis Besançon Mobilités à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte, et ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions de Keolis Besançon Mobilités. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle.

Identifiant Créancier SEPA (I.C.S.) : FR15259839178
 Nom et adresse du créancier :
 Besançon Mobilités - 5, rue Edouard Branly - 25000 Besançon

Désignation du compte à débiter

IBAN :

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

BIC :

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Joindre obligatoirement un RIB

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

En cas de litige de paiement, Keolis Besançon Mobilités se réserve le droit de bloquer votre carte et de vous inscrire dans une liste d'opposition. Tout incident de paiement entraîne des frais d'impayés calculés au taux de 50 % du montant du prélèvement rejeté, dans la limite d'un plafond de 20€, selon la législation en vigueur (montant au 01/07/2020).

Les informations recueillies par Keolis Besançon Mobilités font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des titres de transport, des relations commerciales et de la fraude. Les destinataires des données sont les services gestionnaires de Keolis Besançon Mobilités. Conformément à la loi n°78-17 « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Keolis Besançon Mobilités soit par courrier envoyé au Service Commercial, soit sur place à l'Agence Ginko Mobilités, aux adresses mentionnées sur le présent document. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Titulaire du compte

Nom*

Prénom*

Adresse*

Code postal* Ville*

Date de naissance*

Téléphone*

Mail *

Établissement bancaire (nom, adresse)

* Champs obligatoires

Le 10 du mois suivant le mois des voyages, vous recevrez une notification par mail vous précisant la date et le montant du prélèvement qui sera effectué le 20 du mois.

Signature obligatoire du titulaire du compte

Fait à

Le

Déclare l'exactitude des renseignements donnés.

Conditions générales de vente disponibles sur www.ginko.voyage et à l'Agence Ginko Mobilités.

Demande à envoyer à l'adresse suivante :

Agence Ginko Mobilités, Service prélèvements, Place de la Révolution - 29, rue des Boucheries - 25000 Besançon

Dès le rechargement, vous recevrez votre échéancier et votre mandat de prélèvement SEPA à conserver.